

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 73 (1976)
Heft: 9

Rubrik: Fédération valaisanne d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fédération valaisanne d'apiculture

Notice historique

On a dit du Valaisan qu'il avait la tête aussi dure que le rocher sur lequel il a bâti son village !

Pays de contrastes, tantôt maltraité par les Français, tantôt pliant sous le joug des princes de Savoie ou assujetti aux pouvoirs temporels de l'évêque de Sion, l'habitant de ce vieux pays qui ne pouvait communiquer avec ses voisins que par l'étroit défilé de Saint-Maurice et, pendant la bonne saison seulement, par divers cols des Alpes dut, des siècles durant, vivre reclus.

Rien d'étonnant dès lors qu'il fallut attendre le 9 mai 1886 pour voir les pionniers de notre fédération se réunir en un petit groupe et se rendre à Bex où ils assistèrent à une réunion d'apiculteurs. A l'époque, les « mouchiers » valaisans étaient les seuls de Suisse romande à ne pas être réunis en fédération ou section.

Au soir de ce 9 mai 1886, au retour de Bex, l'on s'attarda dans quelque pinte et c'est pendant la nuit qui suivit que nos vaillants ancêtres prirent la ferme décision de ne point se laisser « manipuler » par ces beaux messieurs de Vaud, de Neuchâtel, de Genève ou de Fribourg. En se séparant, tôt le matin du 10 mai (le concert matinal des oiseaux battait déjà son plein), ils échangèrent de fortes poignées de main et jurèrent de se rencontrer dès le début de l'an suivant, mais en Valais cette fois-ci, pour mettre sur pied une vraie et solide section d'apiculture valaisanne. Chacun de son côté, l'on travailla pour atteindre le but visé.

Au début de l'année suivante, ces valeureux apiculteurs inviterent, par la voie de la presse, tous les propriétaires et amis des abeilles à se rencontrer. Le **13 février 1887**, une soixantaine de personnes venues des villages de la plaine du Rhône, de Nendaz et d'Isérables principalement, se réunirent à Chamoson et posèrent la première pierre constituant l'édifice de notre Fédération valaisanne d'apiculture actuelle.

M. Louis-Alexandre de Dardel, de Nendaz, qui fut aussi président de la SAR, fut nommé premier président de notre fédération. Joseph Orsat, de Saxon, assuma la fonction de vice-président, tandis que la charge de secrétaire-caissier fut dévolue à M. Alexandre Pont, de Chamoson.

Ce même 13 février 1887, les premiers statuts de notre Fédération valaisanne furent approuvés et signés. Il est intéressant de relever que l'article premier stipule que « la section a pour mission de propager dans le canton le goût de l'apiculture, particulièrement celui de l'apiculture rationnelle et d'en vulgariser les principes fondamentaux. L'article 3 fixe le montant de la cotisation annuelle à 1 fr. par membre.

A **M. de Dardel, président-fondateur**, succédèrent les personnalités apicoles suivantes : **Joseph Orsat**, de Saxon, dès 1890 ; **Alexandre Pont**, de Chamoson, dès 1896 ; **Henri Gay**, de Bramois, dès 1898 ; **Charles Ribordy**, de Riddes, dès 1900 ; **Henri Gay**, de Bramois (2^e fois), dès 1909 ; **Louis Rey**, de Vionnaz, dès 1912 ; **Romain Heyraud**, de Saint-Maurice, dès 1916 ; **Joseph Abbet**, d'Orsières, dès 1934 ; **Paul Meunier**, de Martigny-Bourg, dès 1945 ; **Edouard Bridy**, de Leytron, dès 1950 ; **Joseph Germanier**, de Sierre, dès 1947 ; **Arsène Praz**, de Nendaz, dès 1973 ; **Robert Fauchère**, d'Evolène, dès 1975.

Au fur et à mesure que les années passèrent, le nombre des membres de notre fédération augmenta et il était bien nécessaire que notre grande ruche essaimât. C'est ainsi que se formèrent les huit sections que comporte en ce jour la Fédération d'apiculture du Valais romand, à savoir : Monthevy, Saint-Maurice, Martigny, Entremont, Conthey, Sion, Hérens, Sierre.

La vie de ces sections qui draînent la quasi-totalité des apiculteurs des huit districts du vieux pays romand (nous ne comptons qu'une vingtaine d'apiculteurs « sauvages ») est un modèle du genre. Partout les finances sont saines. La collaboration est à l'honneur, tandis que la bonne entente en est la devise.

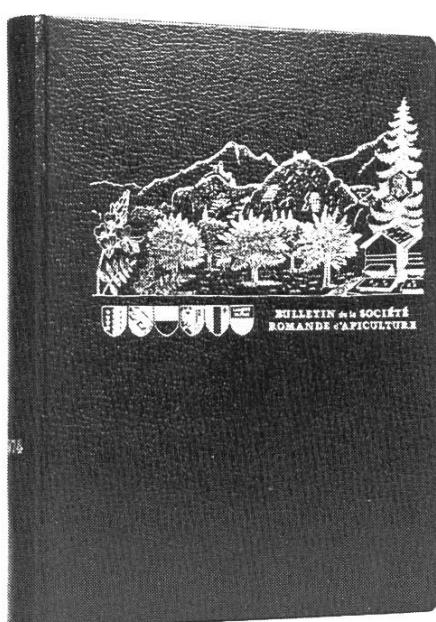
Sous la houlette du très compétent et combien dévoué commissaire cantonal Amédée Richard, la santé des ruchers valaisans est plus que satisfaisante aujourd'hui. C'est avec une certaine pointe d'orgueil que nous pouvons affirmer que cet état sanitaire est excellent, grâce aussi à la bonne collaboration et aux qualités indéniables de chacun des inspecteurs des ruchers. Ces inspecteurs sont en même temps les conseillers apicoles ou les vulgarisateurs de la science et de l'art apicole auprès des collègues apiculteurs de la même région.

Pour assurer le bien-être parfait de notre apiculture valaisanne, une vingtaine d'apiculteurs chevronnés s'occupent activement de l'élevage de reines sélectionnées (souches carnoliennes et caucasiennes). C'est auprès de ces personnes compétentes que les apiculteurs de tous rangs peuvent s'approvisionner en reines de choix. Neuf de ces éleveurs ont accès à la station de fécondation de Bonatchiesse (Val de Bagnes), réservée uniquement pour la fécondation des reines carnoliennes.

Les huit sections dont nous venons de faire mention ci-devant forment la Fédération valaisanne d'apiculture du Valais romand. Cette fédération, qui comporte actuellement plus de 900 membres cotisants fut, dès sa fondation en 1887, l'une des six filles issues de la grande famille qu'est la Société romande d'apiculture. Elle est née un beau jour ensoleillé d'un premier printemps dans les vergers du cône de Chamoson (à l'époque, les vignes ne comprenaient pas encore ce charmant village). Elle a grandi et elle a voyagé dans tous les recoins de la plaine du Rhône et des vallées latérales. Elle a visité toutes les fleurs et flirté avec tous les arbustes. Le Valais romand n'a plus aucun secret pour elle.

Elle a nonante ans moins un. Si elle a un peu grossi, elle n'a point vieilli. Elle reste jeune, svelte, radieuse, provocante même. C'est pourquoi, non seulement les apiculteurs valaisans, mais bien d'autres en Romandie, lui font la cour et nourrissent en leur cœur le brûlant désir de boire avec elle, jusqu'à la lie, la coupe du bonheur.

André Fournier



Pour une couverture durable,
d'un bel effet,
de notre
« Journal Suisse d'Apiculture »,
adressez-vous
chez votre collègue-apiculteur

MAURICE BENNEY

Papeterie - Reliure - Encadrements
1950 Sion

Rue Chanoine-Berchtold 1

Tél. (027) 22 25 07

Graines — Engrais
Tout pour le jardin
Aliments petits animaux
Matériel apicole

Joly Graines

H. et J. WINIGER, succ.

1260 NYON

Morâche 6 bis

Tél. (022) 61 13 57

SAVEZ-VOUS QUE...

nous possédons : Des spécialistes chevronnés pour vos vacances, déplacements, sorties, courses, etc.
Une « flotte » d'autocars tout confort.
Trois agences de voyages
ET DES TAS D'IDÉES...

LOUISRAMA®

AGENCE DE VOYAGES - NOTORIÉTÉ ET COMPÉTENCE

NYON Avenue Violier 11 Tél. (022) 61 46 51
LAUSANNE Rue Neuve 6 Tél. (021) 23 10 77
VEVEY Rue Steinlen 1 Tél. (021) 51 14 15

Transports en tous genres, déménagements, etc. :

Ch. de Champ-Colin

Tél. (022) 61 67 87

AU SAUCISSON DORÉ

E. Portmann, 1261 Trélex-sur-Nyon

Tél. (022) 69 14 35

Spécialité de saucisson cru,
séché à l'air
Médaille d'or, Zurich 1976
Envois dans toute la Suisse

Membre SAR